

## Énoncé de position

---

### **Énoncé de position de l'ACESI sur les études de maîtrise en sciences infirmières**

#### **Contexte**

L'ACESI établit et promeut des normes d'excellence nationales tel qu'indiqué dans le [Cadre national de formation en sciences infirmières de l'ACESI](#) (2015) pour la formation en sciences infirmières.

L'ACESI reconnaît en outre que bien que les programmes d'enseignement des sciences infirmières au niveau du baccalauréat soient essentiels en vue de préparer les infirmières à une formation générale en soins infirmiers (ACESI, 2016), les études de maîtrise en sciences infirmières préparent les infirmières autorisées<sup>1</sup> à des rôles infirmiers professionnels avancés et permettent l'intégration des connaissances, aptitudes et habiletés pour l'avancement des connaissances en sciences infirmières. Le système de santé canadien retire des avantages du fait que les voix des infirmières occupant des rôles avancés s'ajoutent au discours interdisciplinaire sur les soins de santé.

#### **Position**

##### **La position de l'ACESI par rapport aux programmes et à la formation de maîtrise**

Comme indiqué dans la section sur la maîtrise du Cadre national de formation en sciences infirmières, on suppose que l'étudiante possède déjà les qualités décrites dans le programme de baccalauréat. La formation à la maîtrise repose aussi sur la supposition que, même si le diplôme de maîtrise est le diplôme final de plusieurs étudiantes, il constitue une condition préalable d'admission à un programme de doctorat en sciences infirmières.

Au cours des quatre dernières décennies, les rôles infirmiers nécessitant une expertise approfondie et une plus vaste base de connaissances, acquises dans le cadre d'études supérieures, ont progressivement pris de l'ampleur. Bien que certains de ces rôles

---

<sup>1</sup> Certains programmes de maîtrise en sciences infirmières satisfont aux exigences d'entrée à la pratique pour la préparation et l'autorisation des infirmières pour permettre aux diplômées d'occuper des rôles infirmiers professionnels avancés.

(comme ceux des infirmières cliniciennes spécialisées [ICS] et des infirmières praticiennes [IP]) soient à caractère clinique, d'autres dans des domaines comme les politiques de la santé, la recherche infirmière, la gestion du système de santé, la formation infirmière et l'administration des soins infirmiers peuvent être axés sur le travail non clinique, qui touche indirectement les bénéficiaires des services de soins de santé. La pratique dans le cadre des programmes d'études supérieures en sciences infirmières comprend des activités et des expériences qui visent à favoriser le développement des connaissances et de l'expertise dans les rôles infirmiers avancés qui sont axés sur le travail non clinique, de même que le perfectionnement des compétences dans les soins directs et indirects pour les rôles infirmiers avancés qui portent sur le travail clinique, y compris les rôles d'infirmière clinicienne spécialisée et d'infirmière praticienne. L'accent est mis sur le développement des capacités d'analyse, de critique et d'utilisation des résultats de recherches de même que le développement des connaissances théoriques, de façon à perfectionner la pratique infirmière. On prévoit aussi l'étude de questions d'actualité en matière de soins de santé et on veut aborder les valeurs éthiques qui influencent la prise de décision.

Les programmes de maîtrise peuvent *prendre diverses formes*; certains programmes demandent la rédaction d'un mémoire de maîtrise, d'autres s'articulent autour d'un projet principal ou d'un stage, tandis que certains se présentent sous forme de cours. Les programmes de maîtrise individualisés peuvent inclure des cours obligatoires et des cours optionnels conçus en vue de préparer les diplômées à assumer des fonctions en pratiques avancées des soins infirmiers, en enseignement, en administration, en élaboration de politiques ou en vue de les préparer aux études doctorales.

Bien que le nombre de programmes de maîtrise et de volets de spécialisation a augmenté, le cadre identifie les attentes fondamentales à l'égard des programmes de maîtrise en sciences infirmières, peu importe le volet ou la spécialisation. Il précise également la valeur ajoutée par un diplôme de maîtrise à la formation au baccalauréat en sciences infirmières.

Le cadre est organisé en six domaines. Les domaines représentent une sphère de résultats au niveau de grade et fournissent pour le cadre une structure organisationnelle heuristique. En réalité, ils n'existent pas en vase clos, mais ils sont à la fois entrelacés et interdépendants.

Les domaines et le principe directeur au niveau de la maîtrise sont indiqués ci-dessous :

#### *Connaissances*

Les programmes fournissent une compréhension complète et solide des connaissances infirmière, de même qu'une conscience critique des problèmes complexes et/ou de nouvelles perspectives.

#### *Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes*

Les programmes favorisent la capacité à contribuer aux connaissances en sciences

infirmières au moyen de la recherche systématique, ainsi que de l'acquisition de connaissances, de leur application et de leur avancement.

#### *Pratique infirmière*

Les programmes fournissent des expériences d'apprentissage de la pratique pour favoriser l'utilisation des meilleures données probantes, théories et expertises disponibles dans un rôle avancé en sciences infirmières.

#### *Communication et collaboration*

Les programmes préparent les étudiantes à utiliser des capacités avancées de communication, de collaboration et de consultation pour participer et diriger dans divers contextes.

#### *Professionnalisme*

Les programmes préparent les étudiantes à initier et à suivre des pratiques exemplaires et à promouvoir leur épanouissement personnel et professionnel dans un rôle infirmier avancé.

#### *Leadership :*

Les programmes préparent les étudiantes à assurer un leadership, une supervision et une reddition de comptes à l'égard de la pratique et des résultats.

Les programmes de maîtrise préparent les étudiantes à démontrer des connaissances approfondies en sciences infirmières dans un domaine particulier d'études supérieures. Cela comprend les connaissances liées à la collaboration interprofessionnelle dans les postes professionnels importants, les environnements complexes des systèmes de santé et des politiques, ainsi qu'une connaissance avancée de la recherche, la pratique, l'éducation et la communication.

Les diplômées sont capables d'analyser et de comparer différentes méthodes de recherche, trouver les lacunes de connaissances et collaborer à la recherche permettant de produire de nouvelles connaissances. Les diplômées peuvent également utiliser une approche systématique pour analyser, planifier, mettre en œuvre et évaluer des solutions concernant des problèmes complexes de pratique des soins infirmiers. Les diplômées peuvent s'engager et contribuer à l'avancement des connaissances en sciences infirmières.

L'apprentissage par la pratique est une composante intégrale de la formation à la maîtrise, même si la pratique est largement définie et associée à la préparation pour des postes ayant une concentration non clinique ou clinique.

Les diplômées de programmes de maîtrise en soins infirmiers ont la capacité d'articuler une perspective infirmière avancée, de diriger des équipes et de communiquer avec un public très divers à propos des prestations de soins de santé. Elles sont préparées à aborder des questions complexes dans un rôle infirmier avancé, à faire preuve d'initiative et de responsabilité professionnelle, et à rendre des comptes. Les diplômées possèdent les

capacités de leadership pour assurer un contrôle et une responsabilité pour la prestation et les résultats de la pratique, lorsque la pratique est définie au sens large du terme.

**Adopté** — 13 novembre 2011

Révision — Novembre 2016

---

L'ACESI vous donne la permission de reproduire ce document — veuillez en aviser l'ACESI

Association canadienne des écoles de sciences infirmières  
1145, chemin Hunt Club, Suite 450, Ottawa, ON, K1V 0Y3  
Tél. : 613-235-3150 Fax : 613-235-4476  
Site Web : [www.casn.ca](http://www.casn.ca) Courriel : [inquire@casn.ca](mailto:inquire@casn.ca)

## Références

Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) 2016. *Énoncé de politique* :

*Formation au baccalauréat et programmes de baccalauréat*. Tiré de <http://casn.ca/wp-content/uploads/2014/12/BaccalaureatePositionStatementFrenchFinal1.pdf>

Conseil international des infirmières (CII). 2016. *Définition des soins infirmiers*. Tiré de <http://www.icn.ch/fr/who-we-are/icn-definition-of-nursing/>

Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) 2015. *La pratique infirmière dans le cadre de la formation au niveau de la maîtrise*. Tiré de

[http://www.casn.ca/wp-content/uploads/2014/12/FINAL\\_Nursing-Practice-in-Masters-paper\\_FR.pdf](http://www.casn.ca/wp-content/uploads/2014/12/FINAL_Nursing-Practice-in-Masters-paper_FR.pdf)